



## REGLES DE COMPORTEMENT POUR LES EXCURSIONS AUX GRANDES ALTITUDES

Les excursions aux sommets de la montagne sont permises.

Mais, puisqu'il s'agit d'un volcan dont l'activité peut subir des changements imprévus et inattendus qui exposent des zones plus ou moins vastes de ses versants à des risques élevés, l'Administration Parc de l'Etna **suggère avec force de ne pas effectuer des excursions libres ma de se servir de guides autorisés.**

De toute façon, tenant compte de la morphologie du terrain et des possibles changements imprévus des conditions atmosphériques – si l'on veut effectuer une excursion aux sommets – nous vous recommandons de bien soigner votre habillement et votre équipement :

- des chaussures de marche aptes aux bosses
- des vêtements assez chauds par rapport aux températures des altitudes.

Il est utile en tous cas d'apporter une lampe électrique.

Les guides autorisés donneront aux excursionnistes des informations détaillées sur les difficultés et les risques qu'ils pourraient envisager lors des visites aux sommets et devront se charger de vérifier que les excursionnistes aient une bonne préparation physique et soient équipés comme il faut.

Si, de toute façon, on décide, contrairement à ce que l'on a conseillé, d'effectuer en autonomie une excursion aux sommets, il faut :

- respecter rigoureusement les panneaux de signalisation et notamment ceux qui indiquent les secteurs dangereux
- s'informer en détail de l'activité du volcan et des possibles dangers
- si l'on souffre de quelques pathologies tenir compte des risques que l'on court pour la santé par rapport à l'altitude et à la variabilité des conditions météo.

**Et en tout cas, on prend la responsabilité** civile et pénale envers soi-même et de tiers accompagnés, si mineurs ou moins experts de la région et pas à mesure d'évaluer en autonomie le danger, et donc **lui seront débitées les dépenses soutenues pour une éventuelle activité de recherche et de secours.**